

Billiat : 8.03.1944 : Casali Ludo Marius, mort à Billiat au lieu-dit Malpertuy.

RAPPORT RELATIF à Mr CASALI  
-o-o-o-o-o-o-

1°-DATE DES FAITS: 8 Mars 1944

2°-LIEU EXACT ou ils se sont produits:

Billiat, lieu-dit "Malpertuy" près de Génissiat

3°-IDENTITE DE LA VICTIME:

Nom: Casali Ludo Marius, né le 7 décembre 1924 à Lyon 2°  
Profession: Bucheron Nationalité: Italienne  
Domicile: Billiat Religion: Catholique

Mort à Billiat le 8 mars 1944 et transféré à Hauteville le  
28 septembre 1944

4°-EXPOSE DES FAITS:

Mon fils s'occupait de la résistance, fait prisonnier par les Allemands, le 6 février 1944 à Brénod; déporté sur l'Allemagne, réussit à sauter du train aux environs de Bourg-en-Bresse et ensuite gagne le maquis dans un groupe franc de Génissiat. Il a été tué par des Boches faisant partie d'un train qui était arrêté en gare de Génissiat.

5°-INDICATIONS RELATIVES AUX AUTEURS:

Troupes allemandes stationnées dans un train.

Madame Casali Maria certifie sur l'honneur la véracité des faits rapportés ci-dessus.

Le 3 Novembre 1944  
Signé: Casali Maria

La présente déclaration a été faite au Dr Gueugnon de Tenay



Vu pour la légalisation de la signature de Mme Casali et du Dr Gueugnon

Pour le Maire  
L'adjoint délégué  
Signé: Illisible

Copie certifiée conforme à l'original  
Le Maire de Tenay



RAPPORT RELATIF à M. CASALI

Ai 53  
AH 1  
page 1

- 1° - DATE des FAITS : 8 Mars 1944
- 2° - LIEU EXACT où ils se sont produits :  
BILLIAT, lieu dit "Malpertuy" près de GENISSIAT
- 3° - IDENTITE de la VICTIME :  
Nom : CASALI Lido Marius, né le 7 Décembre 1924 à LYON 2°  
Profession : Bûcheron  
Domicile : BILLIAT  
Nationalité : Italienne  
Religion : Catholique  
Mort à BILLIAT le 8 Mars 1944 et transféré à HAUTEVILLE le 28-9-1944
- 4° - EXPOSE des FAITS :  
Mon fils s'occupait de la résistance, fait prisonnier par les Allemands, le 6 Février 1944 à Brenod; déporté sur l'Allemagne, réussit à sauter du train aux environs de Bourg-en-Bresse et ensuite gagne le maquis dans un groupe franc de GENISSIAT. Il a été tué par des Boches faisant partie d'un train qui était arrêté en gare de GENISSIAT.
- 5° - INDICATIONS RELATIVES AUX AUTEURS :  
Troupes allemandes stationnées dans un train.

Madame CASALI Maria certifie sur l'honneur la véracité des faits rapportés ci-dessus.

Le 3 Novembre 1944  
Signé : CASALI Maria

La présente déclaration a été faite au Dr. GUEUGNON de TENAY

pour la légalisation de la signature de Mme CASALI et du Dr. GUEUGNON.

Pour le Maire  
l'Adjoint Délégué  
Signé : Illisible



Copie certifiée conforme à l'original  
Le Maire de TENAY.